



La FEMIP au service de nos voisins du Sud

La FEMIP a intensifié son soutien aux entreprises privées en Méditerranée en 2007

La FEMIP est le département de la BEI dédié à l'Euro-Méditerranée. Sur 1,4 milliard d'EUR accordés en 2007 dans neuf pays situés au sud de la Méditerranée, 68 % ont été consacrés au secteur privé. Ce chiffre sans précédent répond aux priorités de la politique européenne de voisinage.

L'Union européenne a défini une politique de relations privilégiées avec les pays qui bordent ses frontières au sud et à l'est, la politique européenne de voisinage. Le Conseil européen a ainsi confié à la BEI un nouveau mandat de prêt pour ses activités à l'extérieur de l'Union européenne, le plus important jamais accordé jusqu'ici. D'un montant de 8,7 milliards d'EUR, ce mandat – qui couvre la période 2007-2013 – équivaut à peu près au double du mandat précédent.

La FEMIP a pour mission de promouvoir le développement de neuf pays, l'Algérie, l'Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Tunisie. Ses deux priorités d'investissement sont le soutien au secteur privé, moteur d'une croissance durable, et la création d'un environnement propice à l'investissement, par des infrastructures performantes et des systèmes bancaires adaptés. La FEMIP s'est imposée comme le principal partenaire financier de la région méditerranéenne, avec plus de 7 milliards d'EUR investis depuis 2002. Elle encourage également le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, au niveau institutionnel, mais aussi avec les représentants du secteur privé et de la société civile.

Soutien significatif aux petites entreprises et aux infrastructures améliorant la vie quotidienne

Si le volume total de 1,4 milliard d'EUR réalisé en 2007 est en légère hausse par rapport à 2006 (1,2 milliard d'EUR), les projets soutenus sont en revanche très différents cette année, avec 68 % de ce montant accordés à des entreprises privées, contre 30 % en 2006. Cette proportion de soutien au secteur privé n'avait jamais été atteinte auparavant par la FEMIP et reflète sa stratégie, alignée sur les recommandations du Conseil européen.

Entre 2002 et 2006, plus de 1 600 **petites entreprises** ont bénéficié de prêts de la FEMIP par l'intermédiaire de banques locales. En 2007, cette orientation a été maintenue puisque 627 millions d'EUR, soit 44 % du volume total, ont soutenu des petites entreprises en Jordanie, au Liban, en Syrie et en Tunisie. Également en faveur du secteur privé, 3 % du montant total sont allés à des prises de participation soit dans le capital d'entreprises, comme en Algérie, soit dans le capital de fonds d'investissement, au Liban, au Maroc et en Tunisie.

La FEMIP a également continué de soutenir les grandes **infrastructures d'énergie, de transport et d'eau**, pour améliorer la vie quotidienne dans les régions et développer les conditions de croissance économique. Les prêts de la FEMIP ont ainsi permis de construire deux centrales électriques alimentés au gaz naturel en Égypte, d'agrandir le parc de production d'hydroélectricité au Maroc et d'étendre le gazoduc Transmed qui achemine le gaz algérien à travers la Tunisie jusqu'en Sicile, portant son soutien au secteur énergétique à 465 millions d'EUR, soit 32 % du total. En ce qui concerne les transports, la FEMIP a prêté 180 millions d'EUR pour construire un tronçon d'autoroute entre Fes et Oujda au Maroc. Enfin, la FEMIP a permis d'améliorer la qualité de l'eau potable en Israël par un prêt de 120 millions d'EUR accordé à une nouvelle usine de dessalement située au nord de Tel Aviv.

En ce qui concerne la répartition géographique, 51 % du volume total ont été alloués à la région du Maghreb (8 projets pour un total de 728 millions d'EUR), 47 % au Proche-Orient (7 projets se montant à 680 millions d'EUR), tandis que 3 projets ont une dimension régionale. Par exemple, le fonds d'investissement Altermed

dans lequel la FEMIP a investi 8 millions d'EUR en décembre 2007, est dédié aux petites entreprises à la fois en Tunisie et au Maroc.

Des opérations plus sophistiquées

Qualitativement, l'année 2007 aura également été une année riche en nouveautés. Pour la première fois, la FEMIP a participé à la conception et au financement d'un projet qui associe un partenaire public et un partenaire privé. Il s'agit de l'usine de dessalement construite à Hadera, près de Tel Aviv en Israël. Elle a en cela pu apporter l'expertise que la BEI a accumulée dans le domaine des **partenariats publics privés** au sein de l'Union européenne.

Par ailleurs, la FEMIP a initié et promu le premier fonds d'investissement spécialisé dans le lancement de jeunes entreprises géré par une équipe privée en Tunisie. Baptisé « Phenica Seed Fund », ce **fonds d'amorçage** s'engage aux côtés des entreprises tunisiennes innovantes en cours de création ou créées depuis moins de cinq ans.

Les États méditerranéens associés étroitement à la gestion de la FEMIP

La FEMIP convie chaque année les ministres des finances des États européens et méditerranéens concernés par son activité, pour débattre ensemble des grandes orientations de l'année suivante. En vue de renforcer encore l'implication des États méditerranéens dans la FEMIP, un nouveau comité consultatif a été lancé en 2007, qui réunit désormais trois fois par an des représentants de haut niveau des deux rives de la Méditerranée.

Une étude et une conférence pour mieux appréhender les enjeux de l'Euro-Méditerranée

En 2007, la FEMIP a également financé une étude sur « **La promotion de l'épargne privée au Maroc** » disponible sur son site internet (http://www.eib.org/attachments/country/femip_epargne_maroc_fr.pdf). Mieux comprendre les enjeux de l'Euro-Méditerranée est aussi le rôle de la FEMIP, qui se veut une plateforme de dialogue et d'échanges. Elle organise ainsi une ou deux conférences par an, sur des thèmes clés. En mars 2007 à Paris, elle a ainsi réuni des représentants de la société civile et du secteur privé sur le thème des transferts de fonds des migrants méditerranéens travaillant en Europe vers leurs pays d'origine, qui avait fait l'objet d'une précédente étude, également disponible sur son site internet :

(http://www.eib.org/cms/htm/en/eib.org/attachments/country/femip_migrants_fr.pdf).

En 2008, la FEMIP tiendra une conférence sur le tourisme en Méditerranée à Berlin le 6 mars et une autre sur le thème de la microfinance le 5 mai à Tunis.

Pour plus d'informations sur la BEI, prière de consulter son site Web www.bei.org.

Contacts pour la presse :

Bureau de presse : presse@bei.org, tél. : (+352) 43 79 - 21000, télécopieur : (+352) 43 79 - 61000

Questions générales :

Infodesk de la BEI, info@bei.org, tél. : (+352) 43 79 - 22000, télécopieur : (+352) 43 79- 62000